

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2014

Compte-rendu de réunion

Présents :

Moïse CARON (Maire)	Marie-Jos LIGIER (1 ^{ière} adjointe)	Marie-France DULYSSE (Adjointe)
Jackie WITZ (Adjoint)	Valérie LE CORRE	Laurent BESNARD
Liliane MARSAC	Daphné PERROT	Thierry HECTOR
Anne-Marie CHOURAQUI	Yannick CAILLET	Claudine LECLERE

Ext. :

Philippe GUILLEE	Trésorier général
------------------	-------------------

Excusés :

Henri VENTROUX (Adjoint)	Pouvoir donné à Marie-Jos
Gérard VINAY	Pouvoir donné à Valérie

Absent :

François MINEAU

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 20h40. Elle a été levée à 23h20

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- I. Vote du budget primitif
- II. Divers

I. Vote du budget primitif

Le maire demande l'accord à l'ensemble du conseil pour que les votes en conseil se fassent à main levée :

Contre	0
Abstention	0
Pour	14

Après analyse et modification de certaines lignes, le budget primitif est à l'équilibre réel et il a été soumis au vote des conseillers :

Contre	0
Abstention	0
Pour	14

Ce budget est voté sur la base d'une augmentation des taux des

Taxe d'habitation :	+2,9% (passage de 7,26% à 7,47%)
Taxe Foncier bâti :	+1,5% (passage de 18,25% à 18,52%)
Taxe Foncier non bâti :	+1,5% (passage de 41,38% à 42%)

Contre	0
Abstention	0
Pour	14

II. DIVERS

Il est précisé par le maire en séance :

- ⇒ Que chaque membre de l'équipe communale (maire, adjoints et conseillers) se doit d'être les ambassadeurs de notre commune en ayant pour rôle 1^{er} d'informer les habitants d'Houlbec-Cocherel en portant la bonne parole, quelque-soit le sujet
- ⇒ Que le don d'un bien appartenant à la mairie doit obligatoirement faire l'objet d'une délibération en conseil municipal
- ⇒ La nécessité de remettre à jour les arrêtés pour gérer plus efficacement la venue des gens du voyage.

Identifier les pistes d'économie.

Tout doit être fait afin de faire des économies sur l'ensemble des dépenses courantes. Pour cela, une analyse de ces dépenses sera menée avec beaucoup de rigueur et permettra ainsi de déceler les gains possibles. Cela passera entre autre :

- ⇒ Par des remises à plat de certains contrats de maintenance,
- ⇒ Par la tenue d'un tableau achat qui devra être renseigné systématiquement lors d'achats conséquents et une mise en concurrence
- ⇒ Par des travaux courants qui devront être réalisés par les employés communaux et non sous traités.

RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES

Cérémonie du **08 mai à 11h30** au monument aux morts suivi d'un pot de l'amitié en mairie.

Prochain conseil municipal : **22/05/2014 à 20h30** (OdJ à définir)

Compte rendu soumis à validation par : Yannick CAILLET